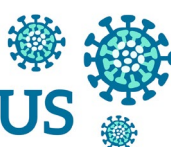


Pôle communication

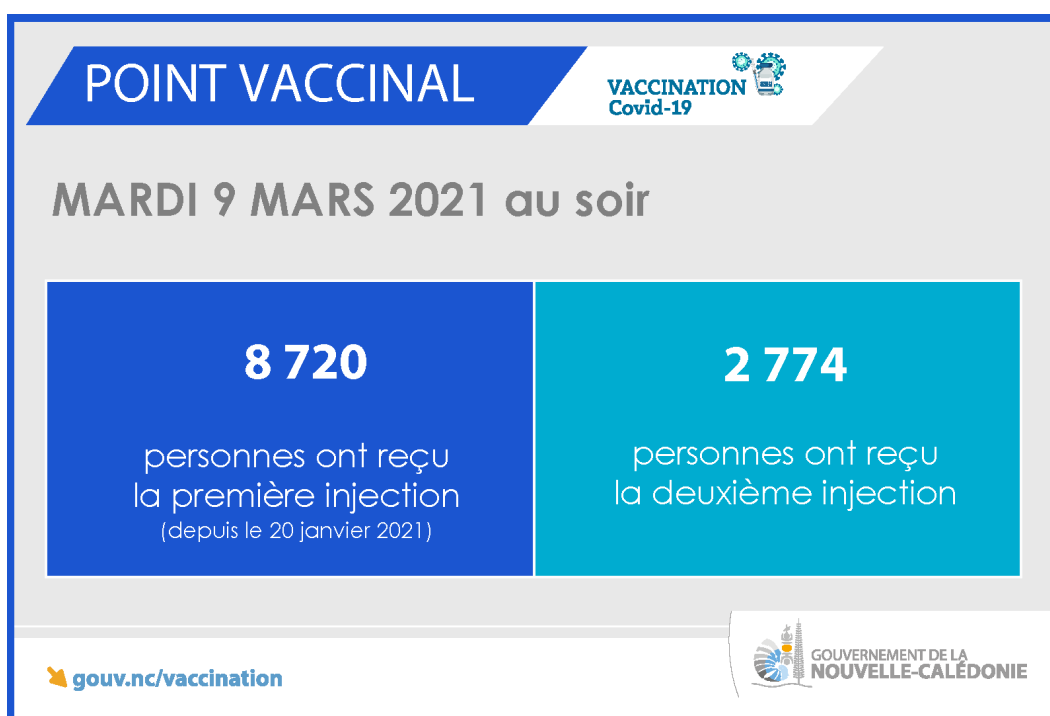
Mercredi 10 mars 2021

CORONAVIRUS Covid-19



INFO PRESSE

POINT VACCINAL



Entre lundi 8 mars et mardi 9 mars : **880 personnes supplémentaires** ont pu être vaccinées.

Deux centres de vaccination dédiés aux professionnels des secteurs essentiels, l'un pour les agents du secteur public, qui sera géré par le gouvernement, et l'autre pour les salariés du secteur privé, qui sera géré par le SMIT, vont être ouverts dans la semaine du 15 mars.

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc ***

MODIFICATION DES MESURES DE CONFINEMENT

L'arrêté encadrant le confinement en Nouvelle-Calédonie va être modifié prochainement afin d'intégrer :

- la fermeture des marchés sur l'ensemble du territoire,
- l'autorisation d'ouverture des opticiens et des audioprothésistes,
- l'autorisation des enterrements (10 personnes maximum) et l'interdiction des veillées.

POINT SUR LES MASQUES

Pour rappel, le port du masque sera obligatoire à partir de vendredi 12 mars à minuit pour les personnes âgées de 11 ans et plus, dès qu'elles sortent de chez elles, excepté les personnes en situation de handicap munies d'une dérogation (certificat médical).

Deux types de masques sont agréés :

- le masque en tissu normé de type UNS 1, qui est lavable et réglementé à 850 francs maximum,
- le masque chirurgical qui est jetable (durée de vie de 4 heures), et qui est réglementé par deux coefficients de marge maximum de 1,3 du grossiste puis du détaillant.

Une démonstration sur le bon port du masque sera faite lors du point presse de jeudi 11 ou vendredi 12 mars.

GESTES BARRIÈRE

GESTES BARRIÈRE

CORONAVIRUS Covid-19

 Lavez régulièrement avec du savon ou du gel hydroalcoolique	 ◀ 1 MÈTRE ▶ Masque obligatoire dès 11 ans	 ◀ 2 MÈTRES ▶ si port du masque impossible	 Ne vous touchez pas le visage
 Toussez ou éternuez dans votre coude	 Jetez immédiatement après usage	 Évitez bise et serrage de mains	 Aérez les pièces

 gouv.nc/coronavirus

 GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Les gestes barrière à respecter sont les suivants :

1. lavez-vous régulièrement les mains, au savon pendant 20 secondes, ou si ce n'est pas possible, avec un gel hydroalcoolique,
2. portez le masque dès que vous sortez de chez vous (dès l'âge de 11 ans),
3. respectez une distance minimale de 1 mètre entre deux personnes,
4. si le port du masque n'est pas possible, la distance minimale entre deux personnes passe à deux mètres,
5. ne vous touchez pas le visage,
6. toussiez ou éternuez dans votre coude,
7. jetez votre mouchoir immédiatement après usage,
8. ne vous faites pas la bise, ne vous serez pas la main,
9. aérez les pièces régulièrement.